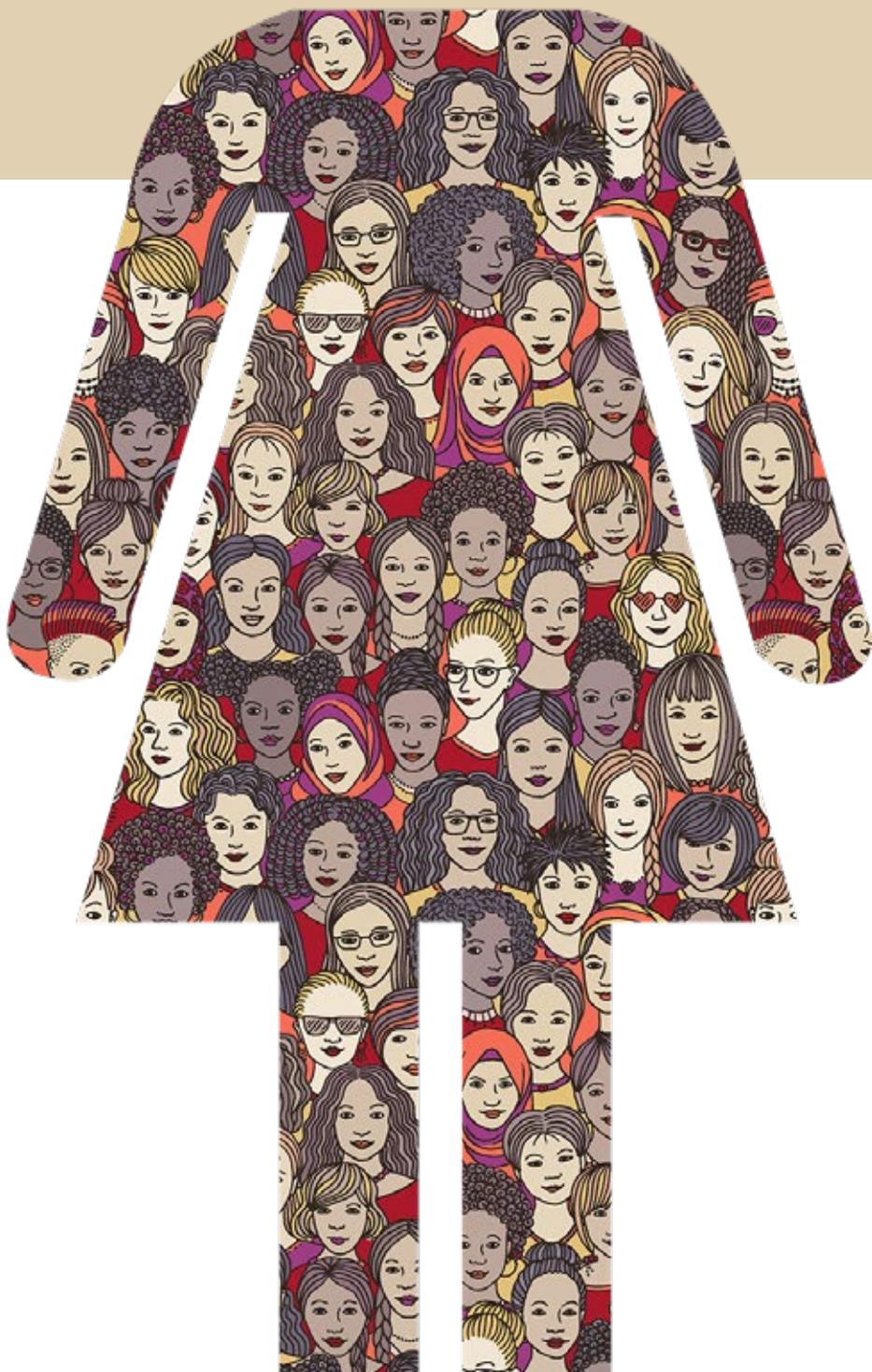




MISE À JOUR DE L'ÉTAT DE SITUATION SUR LA PAUVRETÉ DES FEMMES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Statistiques et constats régionaux



Réseau des groupes de femmes
Chaudière-Appalaches

RÉSEAU DES GROUPES DE FEMMES CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) est un regroupement régional de 23 groupes de femmes qui travaille à la défense des droits et à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Il constitue un lieu d'actions, d'échanges d'informations, de connaissances et d'expertises sur les droits des femmes et l'égalité. Le RGFCA favorise la concertation entre les groupes de femmes et représente ces derniers auprès des instances politiques et publiques.

Le but premier du RGFCA est d'atteindre l'ÉGALITÉ politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes en Chaudière-Appalaches.

Le RGFCA est un organisme féministe qui œuvre pour la justice sociale. Il assure une gestion démocratique et respecte les groupes de femmes et les femmes dans leur diversité, leur autonomie et leurs différences. Le RGFCA travaille en solidarité avec tout groupe ou regroupement partageant ses valeurs.

RECHERCHE ET RÉDACTION

Karine Drolet et Andrée Larouche

COORDINATION DU PROJET

Karine Drolet

RÉVISION LINGUISTIQUE

RévisArt

GRAPHISME

Sonia Landry

ISBN – 978-2-9819642-4-3 (version imprimée)

ISBN – 978-2-9819642-5-0 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021

**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec 



TABLE DES MATIÈRES

Contexte **4**

Points saillants sur la pauvreté des femmes **6**

Description de la région **10**

Géographie de la région Chaudière-Appalaches 10

Particularités régionales 10

Population de Chaudière-Appalaches 12

Situation des femmes en Chaudière-Appalaches **14**

Personnelle et sociale 14

État matrimonial 14

Femmes immigrantes 15

Éducation 16

Déplacements 17

Économie 17

Emploi 18

Données qualitatives **23**

Leviers de transformation sociale **26**

Références **29**

CONTEXTE



Cette mise à jour est réalisée dans un contexte particulier de crise sociosanitaire. D'entrée de jeu, il est important de mentionner que cette situation a des répercussions notables sur les femmes de la région. Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) a comme objectif à court ou moyen terme de prendre le temps et les ressources nécessaires pour documenter les conséquences de cette crise sur les groupes de femmes et les femmes de la région. D'ici à ce que cet objectif puisse être réalisé, le RGFCA veut mettre en lumière les nombreuses inégalités qui persistent dans la région entre les femmes et les hommes, et entre les femmes elles-mêmes. La crise n'aura fait qu'exacerber des inégalités et des enjeux qui existaient déjà. Ce document se veut donc une référence de base concernant les enjeux en condition féminine existant en Chaudière-Appalaches.



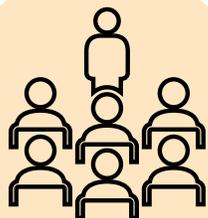
Plus d'une année s'est écoulée depuis la parution de la première édition du document intitulé *État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches* (RGFCA, 2019). Le contexte politique actuel amène de nombreux changements sociaux et permet de mettre en œuvre d'importants leviers de transformation sociale qui ont un effet sur les conditions de vie des femmes de la région. Mentionnons à cet effet la production de portraits statistiques régionaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) en 2019, la demande de données genrées pour la Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches produite par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA), la construction de logements sociaux pour les femmes, tel Espace Méliot, et le projet de chambres pour femmes en projet à Lévis. Terminons en nommant la signature de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Chaudière-Appalaches (entente égalité) en mars 2020. La région fait partie des sept régions choisies au Québec pour déployer une telle entente.

Le RGFCA constate à nouveau que l'analyse différenciée selon les sexes+ (ADS+) est douloureusement absente des choix mis de l'avant par les instances gouvernementales. Sans ADS+, il y a le risque de voir se dessiner une symétrisation des conditions de vie des femmes et des hommes dans les différents projets, lois et décisions du gouvernement, ainsi que dans les différentes organisations. Le RGFCA rappelle qu'une analyse spécifique des besoins des femmes est nécessaire pour atteindre l'égalité en Chaudière-Appalaches



et ailleurs. C'est pour cette raison que le RGFCa a intégré cet enjeu dans la présente entente égalité. Cela permettra aux partenaires de l'entente égalité d'être informés et aptes à appliquer l'ADS+ dans leurs organisations.

L'intérêt démontré par les partenaires et les différentes organisations de la région pour la première édition de l'*État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches* a été au-delà des attentes du RGFCa. Plus d'une dizaine de présentations ont été données dans la région par le RGFCa en plus d'obtenir une couverture médiatique intéressante à la suite de la publication du document. Plusieurs organisations non ciblées au départ dans le plan de communication du RGFCa ont demandé à recevoir une présentation de cet état de situation. Des copies au format papier ont été imprimées, mais le nombre n'a pas été suffisant pour répondre à la demande. Comme plusieurs l'ont exprimé à la suite des présentations, le manque important de données genrées sur les différents enjeux sociaux, dont la pauvreté, peut expliquer le besoin et la demande pour ce type de présentation et de document.



De plus, les présentations ont permis de recueillir plusieurs commentaires, questions et données supplémentaires qui sont intégrés dans cette nouvelle version. Finalement, le RGFCa a revu le document en entier pour le mettre à jour et permettre une discussion régionale concernant les leviers de transformation sociale.



POINTS SAILLANTS SUR LA PAUVRETÉ DES FEMMES



La pauvreté constitue une injustice sociale qui expose les femmes à un cercle vicieux de vulnérabilité quant à leur santé, à leur sécurité et à leur intégrité, des facteurs qui, à leur tour, aggravent la pauvreté. Pour agir collectivement sur les enjeux liés à la pauvreté dans la région, une prise de conscience des réalités des femmes est primordiale. Voici quelques constats soulevés par les données statistiques et qualitatives recueillies dans ce document.

FEMMES, TRAVAIL, ÉTUDES ET REVENUS



Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être touchées par les pertes d'emploi dues à la crise sociosanitaire de la **COVID-19**.



Il y a non seulement **moins de femmes en emploi que d'hommes**, mais la part statistique du temps partiel est deux fois plus élevée pour les femmes.



Les femmes travaillent non seulement moins d'heures que les hommes, mais elles sont également **moins payées à l'heure** et à la semaine que leurs homologues masculins.



Sur le plan de l'emploi, les femmes sont encore très concentrées dans les professions traditionnellement féminines.



POINTS SAILLANTS SUR LA PAUVRETÉ DES FEMMES

♀ En médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie, on retrouve **autant de femmes diplômées que d'hommes.**

♀ Les femmes sont deux fois moins nombreuses à obtenir un diplôme de métier ou un doctorat.

♀ Les femmes forment environ les trois quarts de la clientèle étudiante dans le domaine de l'éducation, et la même chose se produit dans les sciences sociales. Par contre, en architecture et en génie, leur présence est encore très faible.

♀ Seulement **3 postes de gestion sur 10** sont occupés par une femme en Chaudière-Appalaches, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec.

♀ Dans le milieu de l'économie sociale et du communautaire, au Québec, les femmes comptent pour 60 % du personnel. **Malgré leur plus forte scolarisation, les femmes ont un salaire moyen inférieur à celui des hommes de ce milieu.** Cela est vrai tant pour les femmes à temps plein que pour celles à temps partiel.

♀ La moitié des femmes immigrantes sont dans la région Chaudière-Appalaches depuis plus de 20 ans, un quart d'entre elles depuis 10 à 20 ans, alors que l'autre 25 % y est depuis moins de 10 ans (la situation est semblable pour les femmes et les hommes).

♀ Alors que **plus de 30 % des immigrantes de la région détiennent un diplôme universitaire, elles gagnent seulement 85 % du salaire moyen des femmes nées au Québec.**

♀ Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à recevoir des transferts gouvernementaux, entre autres pour les prestations familiales pour enfants et les pensions de vieillesse.

♀ Dans la région, le principal mode de transport pour les femmes (et les hommes) est le véhicule privé en solo.

♀ **La situation est nommée difficile pour les femmes âgées,** car plusieurs d'entre elles vivent seules et n'ont pas de Régie des rentes ou de placements. Elles doivent souvent s'organiser avec un faible revenu ou retourner sur le marché du travail pour compléter leur revenu et répondre à leurs besoins de base.

♀ Le fait d'occuper un emploi ne sort pas nécessairement les femmes de la pauvreté. Des travailleuses à temps partiel ou même à temps plein doivent avoir recours aux banques alimentaires pour se nourrir et nourrir leur famille.

POINTS SAILLANTS SUR LA PAUVRETÉ DES FEMMES



SITUATION DES FEMMES ET NOMBREUSES RÉPERCUSSIONS DE LA PAUVRETÉ

♀ Chez les personnes âgées vivant seules, il y a plus de femmes que d'hommes. Plus l'âge augmente, plus la proportion de femmes vivant seules augmente.

♀ Il y a près de **quatre fois plus de veuves que de veufs en Chaudière-Appalaches.**

♀ Plus de la moitié des femmes vivent en couple (union libre ou mariage).

♀ **70 % des familles monoparentales ont à leur tête une femme comme cheffe de famille.**

♀ La proportion de femmes vivant avec une incapacité est plus grande que chez les hommes, et ce, à partir de 15 ans.

♀ **La pauvreté des femmes est multidimensionnelle** et a des répercussions sur toutes les sphères de leur vie : personnelle, sociale, familiale, psychologique et même physique.

♀ Les femmes ont une espérance de vie plus longue que celles des hommes.

♀ Certains facteurs indiquent des conditions de santé moins bonne chez les femmes. La forte différence du taux de détresse psychologique est préoccupante (neuf points de pourcentage de plus).

♀ **De nombreuses femmes se privent de médicaments ainsi que de soins dentaires, visuels et professionnels par manque de revenus.**

♀ Les femmes victimes de violence conjugale sont souvent confrontées à la pauvreté en cas de séparation. De plus, la pauvreté a une incidence sur l'aide apportée aux femmes.

♀ **Les femmes en situation de pauvreté vivent de l'isolement**, puisqu'elles n'ont pas les capacités de se déplacer et de participer à des activités organisées dans leur milieu.

♀ Les femmes en situation de pauvreté sont plus difficiles à rejoindre pour les groupes de femmes qui ont des ressources à leur offrir pour leur venir en aide.



POINTS SAILLANTS SUR LA PAUVRETÉ DES FEMMES

INFORMATIONS ET SERVICES ABSENTS

Nous souhaitons rendre visibles certaines réalités de femmes non documentées et pourtant réelles, ici, en Chaudière-Appalaches.

♀ Les statistiques indiquent qu'il y avait **3 645 femmes immigrantes en Chaudière-Appalaches en 2016**. Pourtant, il n'existerait pas de services spécifiques pour les femmes immigrantes.

♀ Les statistiques indiquent qu'il y avait **1930 femmes autochtones en Chaudière-Appalaches en 2016**. N'ayant pas de réserve dans la région, le RGFC questionne où elles habitent sur le territoire. De plus, il n'y a aucune donnée disponible sur leur situation économique et sociale, ou sur leurs besoins.

♀ Des groupes de femmes ont souligné **l'existence du phénomène de l'itinérance cachée des femmes**. Toutefois, aucune donnée statistique n'est disponible à cet effet. De plus, il y a très peu de services spécifiques pour les femmes dans cette situation.

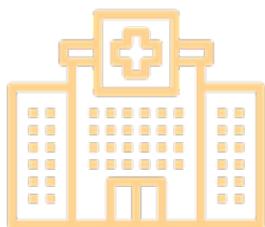
♀ Selon des groupes communautaires de la région, il existe des personnes sans aucun revenu, communément appelées « personnes sans chèque ». Parmi les « femmes sans chèque », il y aurait des femmes sans travail dont le conjoint a un salaire, des femmes immigrantes et parrainées, et des femmes itinérantes. Cette réalité n'est toutefois ni nommée, ni définie, ni documentée.

DESCRIPTION DE LA RÉGION

PARTICULARITÉS RÉGIONALES



La région Chaudière-Appalaches compte deux antennes universitaires, soit l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), campus de Lévis, ainsi que le Centre universitaire des Appalaches, et elle dénombre la présence de trois cégeps : Beauce-Appalaches, Lévis-Lauzon et Thetford. ■



Les citoyen.nes reçoivent les services de quatre hôpitaux, soit l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'Hôpital de Saint-Georges, l'Hôpital de Montmagny et l'Hôpital de Thetford Mines, ainsi que ceux des points de service des centres locaux de services communautaires (CLSC). Le Centre Paul-Gilbert, à Charny, offre également différents soins médicaux. ■

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES



La région Chaudière-Appalaches est adjacente au nord-est à la région du Bas-Saint-Laurent, au sud-est aux États-Unis (État du Maine), au sud à la région de l'Estrie, à l'ouest à la région du Centre-du-Québec et au nord à la région de la Capitale-Nationale, séparée de cette dernière par le fleuve Saint-Laurent. Elle doit son nom à la rivière Chaudière la traversant du sud au nord, et aux montagnes Appalaches composant sa partie sud. Elle occupe 15 073,80 km², soit 1,16 % du territoire du Québec. La région Chaudière-Appalaches, créée en août 1989, est divisée en 9 MRC, soit les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de la Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche, et elle comprend également la ville de Lévis. Elle est subdivisée en 136 municipalités.



Il existe quatre maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, six centres de femmes, une ressource en employabilité spécialisée pour les femmes, un centre d'aide et de lutte contre

les agressions à caractère sexuel pour les femmes et un autre mixte, quatre ressources en périnatalité, une ressource pour les femmes entrepreneures, une ressource en hébergement pour femmes ainsi qu'une maison de chambres pour femmes en cours de réalisation. ■



Sur le sujet de la pauvreté spécifiquement, il existe notamment le Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Chaudière-Appalaches (GRAPCA) qui rassemble les représentant.es des groupes

locaux de réflexion et d'action contre la pauvreté, des tables locales en sécurité alimentaire ainsi que des acteurs régionaux tels que Centraide, Moisson Beauce et l'UQAR. La région compte aussi le Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches qui regroupe différents acteurs régionaux tels que le CISSS-CA, les directions régionales de quelques ministères ainsi que des organismes locaux. Il existe également la Table régionale de

lutte à l'itinérance. Finalement, nouvellement créée en 2019, il y a la Table régionale de lutte à la pauvreté qui découle du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

POPULATION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES



DÉMOGRAPHIE

En 2018, la région Chaudière-Appalaches comptait 426 100 citoyen.nes de 15 ans et plus, ce qui représente environ 5 % de la population du Québec (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2019a).

En 2018, la région comptait 210 199 femmes et 215 931 hommes, soit un taux de féminité de 49,33 % (ISQ, 2019a). ■

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES 2016-2041

En 2041, si la tendance se maintient, la région Chaudière-Appalaches pourrait compter environ 444 000 habitants, soit 5 % de plus qu'en 2016. Cette variation est faible comparativement à celle que connaîtrait l'ensemble du Québec. Comme dans toutes les régions, la part des personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter, pour atteindre 31 % à l'horizon 2041. Cette augmentation se ferait parallèlement à une baisse de la proportion des personnes de 20 à 64 ans, dites en âge de travailler. Ces dernières formeraient alors 50% de la population (ISQ, 2019a).

La population de la Chaudière-Appalaches est un peu plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La part des 65 ans et plus (21,2%) y est plus élevée qu'à l'échelle québécoise, tandis que celle des moins de 20 ans (20,9%) est comparable (ISQ, 2019a).

La fécondité de la région est parmi les plus élevées du Québec, avec un indice synthétique de fécondité de 1,80 enfant par femme en 2018 (ISQ, 2019a). ■



RÉPARTITION SELON LE GROUPE D'ÂGE



IMMIGRATION

Selon le recensement de Statistique Canada (2016b), en 2016, la région Chaudière-Appalaches comptait 3 645 femmes immigrantes et 3 670 hommes immigrants. ■

PERSONNES AUTOCHTONES

En 2016, la région Chaudière-Appalaches comptait 1 930 femmes autochtones et 2 135 hommes autochtones. Une grande majorité de ces femmes (et des hommes également) s'identifiaient aux Premières Nations et aux Métis (Statistique Canada, 2017). ■

PERSONNES AVEC INCAPACITÉ

- En 2012, 11,23 % des femmes de 15 ans et plus de la région de Chaudière-Appalaches avaient une incapacité, contre 9,38 % des hommes.
- 61 % des adultes ayant une incapacité grave en Chaudière-Appalaches en 2012 étaient des femmes, contre 39 % chez les hommes. Ce pourcentage était de 54,65 % pour les femmes ayant une incapacité très grave, contre 45,35 % chez les hommes. Pour les incapacités légères à modérées, la proportion était presque la même pour les femmes et les hommes.
- 2,13 % des filles de moins de 15 ans avaient une incapacité, contre 3,52 % pour les garçons

(Office des personnes handicapées du Québec, 2018). ■

ESPÉRANCE DE VIE

De 2014 à 2016, l'espérance de vie des femmes était de 84,6 ans, contre 81 ans pour les hommes (ISQ, 2019a). ■

SANTÉ GLOBALE

Dans l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, les femmes de la région Chaudière-Appalaches (44,1 %) sont physiquement moins actives que leurs homologues masculins (56,6 %). Elles sont également physiquement moins actives comparativement à l'ensemble des femmes du Québec (50,5 %) (SCF, 2019).

NOTE :

La détresse psychologique est mesurée à partir d'une échelle comprenant six questions, conçue par Kessler *et al.* (2002) et connue sous le nom de « K6 ». Les choix de réponses possibles pour ces questions permettent d'établir la fréquence à laquelle les sentiments ou les pensées négatives sont survenus au cours des 30 derniers jours.

NOTE :

Indique si un adulte effectue chaque semaine au moins 150 minutes d'exercice physique aérobie d'intensité modérée à élevée, en séances d'au moins 10 minutes. Une activité physique est considérée comme étant d'intensité modérée si la personne respire plus fort et transpire au moins un peu.

Les femmes (55,2 %) sont moins nombreuses que les hommes (53,9 %) à percevoir leur état de santé général comme étant très bon ou excellent (SCF, 2019).

Les femmes (30,2 %) sont plus nombreuses que les hommes (21,2 %) à vivre une détresse psychologique élevée (SCF, 2019). ■

SITUATION DES FEMMES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

PERSONNELLE ET SOCIALE



Chez les femmes, l'âge médian atteignait 46,2 ans en 2019, comparativement à 44,2 ans chez les hommes, soit une différence de 2 ans. En outre, le poids relatif des personnes âgées était plus important chez les femmes, avec 23,25 % âgées de 65 ans et plus, comparativement à 20,6 % pour les hommes (ISQ, 2020).

En 2019, les femmes de 25 à 34 ans, soit le groupe d'âge le plus concerné par la maternité, représentaient près de 11 % de la population féminine (ISQ, 2020).

En 2016, 70 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme comme cheffe de ménage, contre 30 % pour les hommes (Statistique Canada, 2017).

Dès l'âge de 70 ans, l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes vivant seuls s'accroît considérablement. La proportion de femmes âgées de 70 ans et plus vivant seules est en moyenne 13,6 % plus élevée que celle des hommes dans la même situation (SCF, 2019).

En 2017, 91,6 % des femmes étaient inscrites auprès d'un médecin de famille, comparativement à 83,7 % des hommes (ISQ, 2018f).

ÉTAT MATRIMONIAL



En 2016, 47 140 femmes vivaient en union libre, soit 27 % des femmes de 15 ans et plus. Aussi, 59 965 femmes étaient mariées, soit 28,3 % des femmes de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2017).

En 2016, 16 680 femmes étaient veuves, comparativement à 4 745 pour leurs homologues masculins (Statistique Canada, 2017).





FEMMES IMMIGRANTES



Situation personnelle

- Un peu moins de la moitié de ces femmes étaient âgées de 25 à 44 ans, et elles étaient mariées;
- 1 760 femmes (contre 1 960 hommes) n'étaient pas citoyennes canadiennes;
- 50 % des femmes immigrantes (et des hommes immigrants) étaient dans la région depuis plus de 20 ans, alors que 23 % des femmes immigrantes (et des hommes immigrants) étaient en Chaudière-Appalaches depuis moins de 10 ans (Statistique Canada, 2016b).

Langue

- Plus de 52,9 % des immigrantes parlaient français;
- 35,8 % ne parlaient ni le français ni l'anglais (Statistique Canada, 2016b).

Études

- Plus de 30 % des femmes immigrantes détenaient un diplôme universitaire de baccalauréat ou supérieur (Statistique Canada, 2016b).

Origines

- Plus de 25 % des immigrantes étaient françaises;
- 12 % étaient chinoises;
- 8,6 % étaient arabes;
- 6 % étaient maghrébines;
- Un faible pourcentage était d'autres origines (Statistique Canada, 2016b).

Salaire

- En 2016, les femmes immigrantes avaient un salaire moyen de 33 266 \$ par année, soit 85 % du salaire moyen des femmes nées au Québec (Statistique Canada, 2016b).

ÉDUCATION



Ce tableau permet de préciser le nombre de femmes et d'hommes pour chaque niveau de scolarité obtenu. Le pourcentage est calculé sur le total de chaque catégorie-diplôme (Statistique Canada, 2017).

DIPLÔME OBTENU (2016)	FEMMES	HOMMES
Études secondaires ou attestation d'équivalence	53 %	47 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	36 %	64 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	58 %	42 %
Baccalauréat	57 %	43 %
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	49 %	51 %
Maîtrise	52 %	48 %
Doctorat acquis	36 %	64 %
Aucun certificat, diplôme ou grade	47 %	53 %

Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés.



Ce tableau permet de préciser le nombre de femmes et d'hommes pour chaque domaine d'étude. Le pourcentage est à nouveau calculé sur le total de chaque catégorie-domaine d'étude (Statistique Canada, 2017).

DOMAINE D'ÉTUDE (2016)	FEMMES	HOMMES
Éducation	76 %	34 %
Sciences humaines	56 %	44 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	73 %	27 %
Commerce, gestion et administration publique	68 %	32 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	46 %	56 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	34 %	66 %
Architecture, génie et services connexes	6 %	94 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	29 %	71 %
Santé et domaines connexes	82 %	18 %

Principal domaine d'études - Classification des programmes d'enseignement (CPE) (Statistique Canada, 2016a) pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés.

En 2016, la proportion des femmes de 25 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire était de 20,2 %, contre 14 % chez les hommes (ISQ, 2018e). Les femmes ont obtenu un diplôme dans les concentrations suivantes au baccalauréat : 20,4 % en sciences de la santé, 8,5 % en sciences pures et appliquées, 68 % en sciences sociales et humaines, et 3,1 % en études plurisectorielles (ISQ, 2018c). ■

DÉPLACEMENTS

En 2016, le principal mode de transport pour les femmes de 15 ans et plus qui travaillaient correspondait à ceci :

- 86 % prenaient leur véhicule privé en solo;
- 6 % se déplaçaient à pied;
- 4 % faisaient du covoiturage;
- 3 % utilisaient le transport en commun;
- 1 % utilisaient d'autres moyens comme la motocyclette ou un scooter (Statistique Canada, 2017).

En 2016, près de 75 % des femmes de 15 ans et plus qui travaillaient prenaient au moins 30 minutes pour se rendre sur les lieux de leur travail, donc au moins une heure par jour pour l'aller-retour (sensiblement la même chose pour les hommes) (Statistique Canada, 2017). ■

ÉCONOMIE \$\$\$

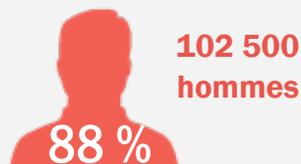
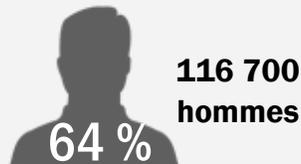
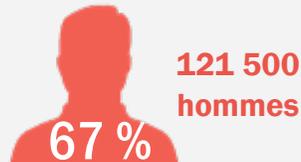
Effets de la COVID-19 sur le taux d'emploi

La pandémie liée à la COVID-19 a eu des répercussions sur l'emploi dès mars 2020, pour atteindre un sommet en avril, avant de commencer à s'estomper en mai, avec le début de l'assouplissement des mesures sanitaires. Selon les données du marché du travail de Statistique Canada, le taux d'emploi en avril de la population québécoise âgée de 25 à 54 ans, considéré comme le principal groupe d'âge actif, se chiffre alors à 69,3 % chez les femmes comparativement à 75,4 % chez les hommes, ce qui représente un écart de 6,1 points de pourcentage. En juin, l'écart se creuse à 9,4 points puisque le taux d'emploi des Québécoises s'établit, à ce moment-là, à 73,2 % contre 82,6 % pour les Québécois. En mai au Québec, les hommes avaient récupéré 42,1 % des emplois perdus depuis février, alors que les femmes n'en avaient retrouvé que 24,6 % (SCF, 2020).



ÉCONOMIE

Caractéristiques
du marché du travail
en 2019 (ISQ, 2019b) :



REVENU D'EMPLOI

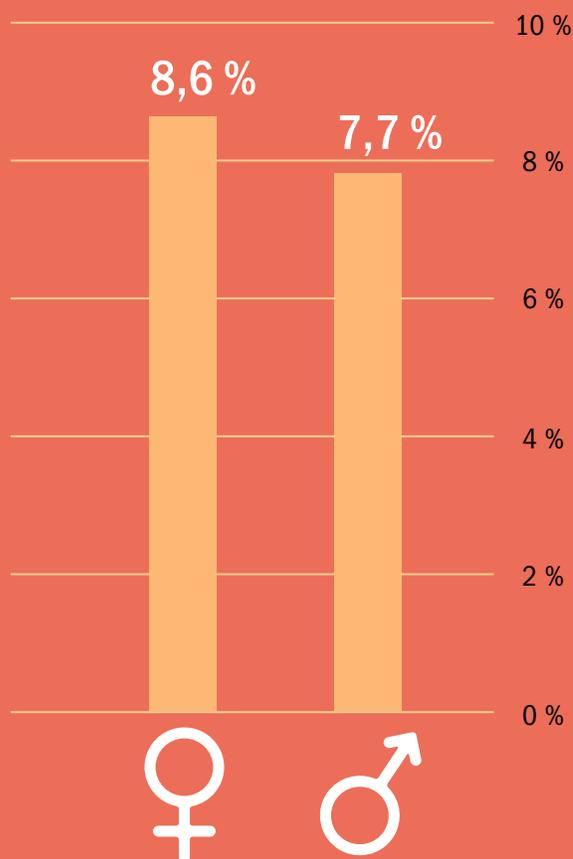
En 2020, le salaire hebdomadaire médian¹ des femmes en Chaudière-Appalaches était de 800 \$, soit 188,80 \$ de moins que leurs homologues masculins, évalué à 988,80 \$ (ISQ, 2019c).

En 2020, le salaire horaire médian des femmes était de 22,23 \$, soit 2,77 \$ de moins que les hommes, qui était de 25 \$ (ISQ, 2019c). ■

¹ Le salaire médian est la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de personnes : la première partie regroupe celles qui un salaire hebdomadaire (ou taux horaire) inférieur à la médiane; la seconde, celles dont le salaire hebdomadaire (ou taux horaire) est supérieur à la médiane.

FAIBLE REVENU

En 2016, parmi l'ensemble de la population de la région de Chaudière-Appalaches, 8,6 % des femmes vivaient dans des conditions précaires, par rapport à 7,7 % des hommes (SCF, 2019).



Proportion de la population de Chaudière-Appalaches à faible revenu, 2016

Note : Taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) après impôt.



DURÉE DU TRAVAIL

En 2018, les femmes (1 460,6 heures) effectuaient en moyenne moins d'heures de travail rémunéré par année que les hommes (1 892,7 heures), si l'on tient compte des diverses absences et des heures supplémentaires effectuées (rémunérées ou non rémunérées). Les femmes travaillaient en moyenne 27,99 heures par semaine, tandis que les hommes travaillaient 36,27 heures par semaine (SCF, 2019). ■

RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

En 2016, 36 % des revenus des femmes provenaient des transferts gouvernementaux, contre 19,3 % pour les hommes. En détail, il s'agit essentiellement de l'assurance emploi (F : 3,8 % ; H : 2,6 %), de l'allocation fédérale pour enfants (F : 5,5 % ; H : 0,4 %), du Régime des rentes du Québec et du Régime de pension du Canada (F : 19,9 % ; H : 12,6 %) (ISQ, 2017). ■



TRAVAIL AUTONOME

En 2018, parmi les femmes en emploi, 11,5 % étaient des travailleuses autonomes, ce qui représente 1 femme sur 10. (Chez les hommes, 16,5 % étaient travailleurs autonomes.) (SCF, 2019) ■

PLACE OCCUPÉE PAR LES FEMMES DANS DIFFÉRENTES PROFESSIONS

D'après les résultats de la Classification nationale des professions (Gouvernement du Canada, 2016), les femmes de la région de la Chaudière-Appalaches étaient plus concentrées dans les professions liées aux domaines de la vente et des services (27,0 %), des affaires, de la finance et de l'administration (22,9 %) ainsi que de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (16,3 %). Peu de femmes pratiquaient les professions liées aux domaines des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (1,2 %), ainsi que les professions liées aux domaines des métiers, du transport, des machineries et des secteurs apparentés (1,7 %) (SCF, 2019). ■



REPRÉSENTATION DANS LES POSTES DE GESTION²

Parmi l'ensemble des postes de gestion de la région Chaudière-Appalaches, 29,4 % étaient occupés par des femmes, tandis que 70,6 % étaient occupés par des hommes. Les femmes de cette région (29,4 %) qui occupaient un poste de gestion étaient moins nombreuses, comparativement à l'ensemble des Québécoises (36,4 %) (SCF, 2019). ■

TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE

En 2018, les femmes (40,2 %) étaient un peu moins sujettes à occuper un emploi syndiqué que les hommes (41,5 %) dans la région Chaudière-Appalaches. Le taux de présence syndicale chez les femmes est d'environ 1 % moins élevé pour l'ensemble du Québec (39 %) que pour la région Chaudière-Appalaches (40,2 %) (SCF, 2019). ■

² Se référer à la classification nationale des professions (CPN), plus spécifiquement le n° 0 Gestion : <https://noc.esdc.gc.ca/LaStructure/Hierarchie/83e-3297daf0d4ff28f986f56b5bec-8c4?objectid=%2Fd0IGA6qD8JPRfo-j5UCjg%3D%3D>



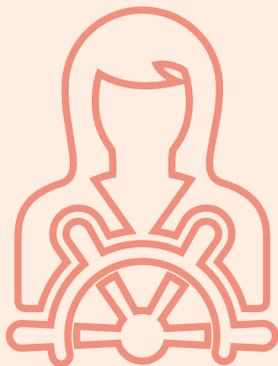


MILIEU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Les femmes sont présentes en plus grand nombre dans ces secteurs.

Tous statuts d'emploi confondus, les femmes étaient plus scolarisées dans ces milieux.

- ❖ En 2018, on comptait en moyenne et par organisation 6 femmes à temps plein et 4 femmes à temps partiel, contre 4 hommes à temps plein et 3 hommes à temps partiel.
- ❖ En ce qui concerne la présence des femmes dans les emplois à temps plein, on parlait de 60 % de femmes, contre 40 % d'hommes.
- ❖ Toutes proportions gardées, cette tendance valait pour les emplois à temps partiel, puisque 57 % de femmes les occupaient, contre 43 % d'hommes.
- ❖ Les salaires annuels moyens des femmes occupant les postes à temps plein ou à temps partiel étaient respectivement estimés à 36 436 \$ et à 16 201 \$, contre 37 146 \$ et 16 229 \$ pour les hommes.
- ❖ Dans 30 % (ressources à temps plein) et 23 % (ressources à temps partiel) des organisations, les femmes détenaient un diplôme universitaire (alors que dans 22 % et 12 % des organisations, les hommes détenaient un diplôme universitaire).
- ❖ Dans 30 % (ressources à temps plein) et 18 % (ressources à temps partiel) des organisations, elles possédaient un diplôme collégial (dans 28 % et 13 % des organisations, les hommes possédaient un diplôme collégial).



Pour les postes de direction :

- ❖ Les employé.es occupant des postes de direction affichaient une ancienneté moyenne de 11 ans et un âge moyen de 47 ans.
- ❖ Toutes organisations confondues, les femmes étaient plus présentes que les hommes aux postes de direction (femmes dans 76 % des organisations, contre hommes dans 24 % des organisations).
- ❖ Les femmes occupant les postes de direction étaient plus scolarisées que les hommes. En effet, dans plus de la moitié (52 %) et dans 21 % des organisations, les femmes détenaient respectivement un diplôme universitaire ou un diplôme collégial, contre respectivement 29 % et 9 % des organisations pour les hommes.

(Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale Action communautaire [CSMO-ÉSAC], 2019).



DONNÉES QUALITATIVES

Les groupes membres du RGFCFA réunissent des femmes ou offrent des services variés aux femmes de la région Chaudière-Appalaches. Ainsi, les travailleuses et les responsables de ces groupes rencontrent chaque jour des centaines de femmes de la région. Parmi les femmes rencontrées, nombreuses sont celles qui vivent la pauvreté au quotidien, et leur réalité croise les données présentées précédemment.

Le RGFCFA, soucieux de mettre en valeur la parole et l'expertise des groupes de femmes, leur a demandé, à partir de leur expérience très diversifiée, de nous parler de la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches. Les données qualitatives produites par les membres du RGFCFA (voir l'encadré) se trouvent intégralement dans la première version de l'*État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches* (RGFCFA, 2019). Pour la mise à jour de 2021, nous avons classé l'information contenue dans les témoignages en ne sélectionnant que quelques citations venant en appui.

Voici donc un résumé de la parole des groupes de femmes du RGFCFA.



LES NOMBREUSES RÉPERCUSSIONS DE LA PAUVRETÉ DES FEMMES

Lorsque des personnes se retrouvent en situation de pauvreté, elles ne peuvent combler leurs besoins de base. Des répercussions importantes se font directement sentir. Les femmes étant plus touchées par la pauvreté, les conséquences seront d'autant plus importantes. Parmi les problèmes les plus récurrents, mentionnons :

- **Les problèmes d'alimentation;**
- **Les problèmes de santé physique et mentale;**
- **L'absence d'un réseau social ou l'insuffisance de celui-ci;**
- **Les problèmes de sommeil;**

Groupes membres participants

AFEAS de Montmagny

CALACS Rive-Sud

Centre-Femmes de Beauce

Centre-Femmes de Bellechasse

Centre-Femmes de Lotbinière

Centre Femmes l'Ancre

Centre-Femmes La Jardilec

Centre-Femmes La Rose des Vents

Cercle des fermières, Fédération 10, (Lévis, Lotbinière, Nouvelle-Beauce)

Comité Action féministe de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de Chaudière-Appalaches

Comité des femmes du Conseil central CSN de Québec Chaudière-Appalaches

Connexion Emploi ressources femmes

Femmessor, Chaudière-Appalaches

Havre l'Éclaircie

Jonction pour Elle

La Gîtée

Le Havre des femmes

- **Les difficultés à trouver un logis convenable;**
- **L'insalubrité;**
- **La privation de médicaments ou de soins de santé.**

De plus, parce qu'elles sont confrontées à une situation de pauvreté et que, par conséquent, les besoins de base ne sont pas comblés, plusieurs femmes vont mettre plus de temps à dénoncer une situation de violence, à quitter une situation dangereuse ainsi qu'à travailler les conséquences des agressions subies (sexuelles ou autres). « Leur processus de guérison est donc plus long que pour une femme de la classe moyenne ou mieux nantie. »

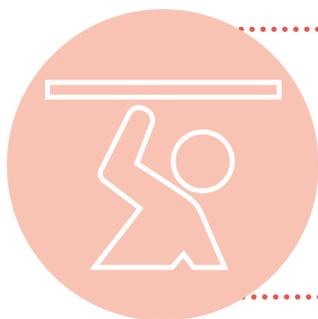
Ces nombreuses conséquences affectent la confiance des femmes en elles-mêmes et les rendent encore plus vulnérables aux diverses problématiques sociales.



LES FACTEURS QUI AGGRAVENT LA PAUVRETÉ

Certains facteurs aggravent les conséquences de la pauvreté chez les femmes. Parmi ceux-ci, nous retrouvons :

- La violence conjugale. Par exemple, certaines femmes sont sans emploi ou ont dû laisser leur emploi à cause de la pression du conjoint; dans les situations où elles doivent quitter leur domicile, qu'elles soient avec ou sans enfants, « elles se retrouvent devant un mur très haut et difficile à surmonter ».
- L'absence de transport en commun en milieu rural et l'insuffisance de celui-ci en milieu urbain augmentent considérablement les contraintes pour trouver un bon emploi, et accentuent l'isolement social et culturel.
- Les ressources sont souvent limitées en milieu rural; ainsi, il est difficile d'obtenir de l'aide. C'est un autre facteur important de l'isolement social. « Il serait important de définir un plan d'action pour les aider à développer leur potentiel à travers des activités de développement socioéconomique et culturel utiles à la communauté où elles vivent. »
- Les femmes ont souvent la responsabilité d'autres personnes (leurs parents ou leurs enfants). « Elles doivent s'assurer que tous ont réponse à leurs besoins. Les femmes en situation de pauvreté ont un défi supplémentaire, puisqu'elles n'ont pas ou peu de moyens pour y parvenir. » « Elles passent en dernier dans la chaîne familiale. »
- L'âge est tristement un facteur aggravant; beaucoup de femmes âgées se retrouvent dans une situation de pauvreté. « Les dames n'ont pas de Régie des rentes. Elles n'ont que leur pension pour vivre et elles s'organisent. »



MYTHES ET IMPASSES

De nombreux mythes persistent quant à la pauvreté en général, et à la pauvreté des femmes en particulier. Nourrir et perpétuer ces mythes contribuent à mener les femmes en situation de pauvreté dans une impasse. Voici quelques mythes à défaire :

- **Pauvreté et emploi.** Plusieurs pensent que toutes les personnes en situation de pauvreté ne travaillent pas. Or, la réalité est tout autre. « Des travailleuses à temps partiel ou même à temps plein qui doivent avoir recours aux banques alimentaires, un nombre accru de femmes de plus de 60 ans qui doivent revenir en emploi après la prise de la retraite. »
- **Pauvreté et syndicalisation.** Plusieurs croient à tort que tous les emplois syndiqués sont de bons emplois rémunérateurs, alors « qu'il y a beaucoup de postes détenus par des femmes qui sont des postes à temps partiel, et cela, c'est quand elles ne sont carrément pas uniquement sur une liste de rappel (emplois très précaires), et que beaucoup de femmes sont monoparentales : elles doivent donc occuper plus d'un emploi pour joindre les deux bouts. »
- **Itinérance des femmes.** « Beaucoup de gens ne croient pas à l'itinérance en milieu rural. Ici, on parle d'errance en milieu rural. On doit quitter un climat malsain, laisser son appart trop cher, et on n'a pas d'autres choix que de rester dans son char, ce qui implique des déplacements multiples de nuit pour ne pas se faire pogner, un squat chez les amis, la parenté, etc. Il y en a, pas beaucoup, mais il y en a. »
- **Endettement et surendettement.** Il semble que ce soit des problématiques plus répandues qu'on ne le croit. Cela cause un stress immense. « Plusieurs femmes et leur famille vivent beaucoup d'endettement en partie à cause de l'accès au crédit et à la société de consommation. Un imprévu arrive (maladie, séparation, réparation, perte d'emploi), et la situation bascule. »

LEVIERS DE TRANSFORMATION SOCIALE

A. ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES +

1. Sensibiliser et former le plus grand nombre possible d'intervenant.es sociocommunautaires, économiques et politiques à l'ADS+.
2. Rendre accessible un registre des personnes formées à l'ADS+ et de leur organisation afin de favoriser des maillages locaux et régionaux.
3. Déployer une ADS+ pour tout projet ou toute analyse des besoins, qu'il s'agisse de sécurité alimentaire, de santé globale, d'immigration, de services à la population, de réalités sociocommunautaires, de sécurité, de transport, d'environnement, etc.
4. Dans toutes les commissions, toutes les tables et tous les comités créés tant à l'échelle des municipalités et de la MRC qu'à celle de la région, s'assurer que les réalités spécifiques des femmes sont prises en compte en réservant notamment un siège à une femme du mouvement communautaire en lien avec les réalités des femmes du milieu.

Déployer une analyse différenciée selon les sexes + (ADS+) pour l'élaboration et la mise en œuvre de différentes mesures et des propositions contenues dans ce rapport.



B. RECONNAISSANCE DES RESSOURCES DU MILIEU

5. Reconnaître l'importance du secteur communautaire et des groupes de femmes dans les différentes stratégies de lutte contre la pauvreté.
6. Promouvoir, soutenir et renforcer toutes les initiatives locales et régionales déjà en place afin de contrer la pauvreté des femmes et ses conséquences, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire.
7. Favoriser le réseautage entre les différents partenaires locaux et régionaux impliqués dans la lutte contre la pauvreté.
8. S'attaquer aux préjugés entourant la pauvreté des femmes et les nombreuses problématiques sociales qui sont exacerbées par celle-ci, notamment par des campagnes d'éducation populaire.
9. Promouvoir les différents services offerts par les groupes de femmes auprès du service d'appel 211, du réseau de la santé, du réseau de l'éducation, des services juridiques et des autres services publics.

C. SANTÉ

10. Travailler en partenariat et en cohérence avec les stratégies de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre du *Plan d'action en santé et bien-être des femmes 2020-2024*.
11. Maintenir et renforcer les services offerts aux femmes pour combattre les violences qui leur sont faites.
12. Améliorer l'accessibilité aux soins dentaires, aux soins visuels ainsi qu'aux médicaments.
13. Améliorer l'accessibilité aux services psychosociaux.

D. PROFESSIONS ET MÉTIERS NON TRADITIONNELS ET FORMATIONS

14. Promouvoir, auprès des adolescentes et des femmes, les professions et les métiers traditionnellement masculins³ offerts et demandés dans la région Chaudière-Appalaches en partenariat avec les établissements d'enseignement secondaire, professionnel et postsecondaire.
15. Encourager le développement du leadership des adolescentes et des jeunes femmes afin de leur permettre d'envisager des postes en gestion, mais également un accès à de meilleurs emplois.



E. ISOLEMENT, TRANSPORT ET INTERNET

16. Assurer l'accès à Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire à des coûts abordables pour les personnes à faible revenu.
17. Permettre l'accessibilité concrète aux ressources électroniques et à la formation s'y rattachant pour les personnes à faible revenu.
18. Évaluer les besoins de la population en matière de transport pour les différents secteurs de la région et les divers services offerts.
19. Développer, renforcer et encourager les initiatives locales de transport en commun et de covoiturage afin de répondre aux besoins constatés.
20. Créer des mesures sociales et renforcer celles déjà existantes afin de contrer l'isolement des femmes, particulièrement dans les milieux ruraux.

³ On entend par professions et métiers *traditionnellement masculins* un domaine d'activité dans lequel on trouve moins de 33 % de femmes.

F. ÉCONOMIE

21. Comprendre et expliquer la persistance et la croissance de l'écart de revenu ainsi que les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.
22. Offrir de l'éducation populaire concernant la gestion financière et la prévention de l'endettement.



G. MANQUE DE DONNÉES ET SERVICES

23. Connaître et documenter l'ensemble des répercussions de la pandémie COVID-19 sur les femmes, notamment sur leur situation socioéconomique.
24. Mieux connaître la réalité des femmes immigrantes dans ses différents aspects, à savoir les dimensions socioéconomique, culturelle et démographique, et déterminer leurs besoins, s'il y a lieu.
25. Permettre aux femmes immigrantes de recevoir des services adaptés à leurs besoins.
26. Mieux connaître la situation des femmes autochtones, à savoir leur localisation sur le territoire, leur situation socioéconomique, leur nation et leurs besoins spécifiques, s'il y a lieu.
27. Permettre aux femmes autochtones de recevoir des services adaptés à leurs besoins.
28. Connaître la réalité de l'itinérance chez les femmes en Chaudière-Appalaches.
29. Documenter la réalité des « femmes sans chèque ».
30. Poursuivre et améliorer la mise en commun des différentes recherches effectuées sur le territoire par les diverses organisations.

RÉFÉRENCES

- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA). (2018). *Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches, 2016-2017 : « Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*. Recueil régional des particularités locales sociodémographiques, économiques, de l'indice de défavorisation matérielle et sociale et de santé et de bien-être, Chaudière-Appalaches. https://www.cisssca.com/clients/CISSSCA/Professionnels_M%C3%A9decins_et_partenaires/Pr%C3%A9vention_promotion/Caract%C3%A9risation_des_communaut%C3%A9s/REC_Car_Chaudi%C3%A8re-Appalaches_2018-10-02_1.pdf
- Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale Action communautaire (CSMO-ÉSAC). (2019). *Enquête nationale. Les repères en économie sociale et en action communautaire*. https://www.csmoesac.qc.ca/assets/medias/documents/CSMOesac_lesreperes_2018.pdf
- Gouvernement du Canada. (2016). Classification nationale des professions. <https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/Bienvenue/5bfe48ef9961405f8882476835e93bbb>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2017). Rapport de dépendance économique et indice de dépendance économique provincial, selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2015. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rde_hf12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018a). Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/demo_gen/age_moyen12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018c). Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le domaine d'études et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012-2016. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/education/bacc_domaine12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018d). Population des 25-64 ans qui occupent un emploi professionnel, technique ou paraprofessionnel, selon le sexe et le sous-groupe d'âge, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2016. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/econo_fin/eco_savoir/rhst_sexe_age12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018e). Population des 25-64 ans titulaires d'un grade universitaire selon le plus haut grade obtenu et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2016. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/econo_fin/eco_savoir/rhst_grade_sexe12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018f). Population inscrite auprès d'un médecin de famille selon le sexe et le groupe d'âge, région sociosanitaire de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013 à 2017. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/sante/med_fam_12.htm

- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018g). Population selon le groupe d'âge et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/demo_gen/pop_age12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019a). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2019*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2019.pdf>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019b). Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014-2018. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019c). Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014-2018. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/marche_trav/indicat/tra_remuneration12.htm
- Kessler, R. C., Andrews, G., Colpe, L. J., Hiripi, E., Mroczek, D. K., Normand, S. L. T., Walters, E. E. et Zaslavsky, A. M. (2002). Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress. *Psychological Medicine*, 32(6), 959-976.
- Office des personnes handicapées du Québec. (2018). *Estimation de population avec incapacité en 2012. Région administrative de Chaudière-Appalaches*. Drummondville, Québec : Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la loi. https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations_de_population_2012/DOC_Estim_pop_2012_R12.pdf
- Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA). (2019). *État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches. Statistiques et constats régionaux*. <http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/%C3%89tat-de-situation-sur-la-pauvret%C3%A9-des-femmes-RGFCA.pdf>
- Secrétariat à la condition féminine (SCF). (2019). *Portraits régionaux : pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Région administrative Chaudière-Appalaches*. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Autres/Portraits-regionaux-12Chaudiere-Appalaches-2019.pdf>
- Secrétariat à la condition féminine (SCF). (2020). *Portrait des québécoises. Édition 2020 femmes et économie*. https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoises-2020-economie.pdf?utm_source=Cyberimpact&utm_medium=email&utm_campaign=CSF-Portrait-Quebecoises---decembre-2020&fbclid=IwAR1x4K5SdAWbRNXXko020Soj3yYeMh9cZFLVqQIRWJ11TwRijMwSRyS20Qkc
- Statistique Canada. (2016a). Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016. <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cpe/2016/introduction>
- Statistique Canada. (2016b). Recensement 2016. Commande spéciale CO-1824. Tableau 1. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.
- Statistique Canada. (2017). Profil du recensement, Recensement de 2016. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>



Réseau des groupes de femmes
Chaudière-Appalaches

femmesca.com